

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 6 avril 2016

Le mercredi 6 avril 2016 à 18h30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 30 mars, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, DIOGO Jean, BERTRAND Olivier, PANAR Michel, CAILLETON Thierry, Mme SALOMON Josiane.

Absents excusés : M. MEUNIER Jean-Michel (pouvoir donné à M. CAILLETON), Mme GIRAULT Stéphanie (pouvoir donné à M. GEOFFROY).

M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Approbation du dernier compte rendu de conseil municipal.

1-Approbation de compte de gestion et du compte administratif 2015 :

M. VIGUIER, trésorier de Ruffec, présente le compte de gestion 2015 qui est soumis à l'assemblée et voté à l'unanimité. M. le Maire présente ensuite le compte administratif 2015, qui est conforme au compte de gestion, puis se retire de la salle de réunion. Mme SALOMON est nommée présidente de séance et fait procéder au vote. L'assemblée valide à l'unanimité le compte administratif 2015.

2-Vote du budget primitif 2016 :

M. le Maire présente la délibération d'affectation du résultat 2015 qui fait état de la reprise du solde du CCAS (+371,53 €) pour un montant total de 150 874,36 €. Afin de continuer les programmes engagés la somme de 74 457,34 € est affectée en section d'investissement et le solde de 76 417,02 € est repris en section de fonctionnement. Il demande aux membres du conseil de procéder au vote. Délibération votée à l'unanimité.

Puis il propose à M. ARPAGIAN de présenter les prévisions budgétaires 2016.

En section de fonctionnement, il est à noter une augmentation des attributions de compensation à verser à la CdC Val de Charente, et une diminution des dotations de l'Etat. En section d'investissement, des nouveaux programmes sont prévus, tels que l'acquisition d'un tracteur et son broyeur (financé à 80% du HT par le FST, et une partie par la vente des anciens tracteurs), également des travaux de voirie ainsi que des travaux sur les bâtiments communaux et leur accessibilité, en autofinancement. Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2016 tel qu'il est présenté.

3-Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20h30.